

POINT DE SITUATION

25 AVRIL
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE

Le nombre de cas confirmés est en augmentation par rapport au 24 avril 2020.

La Martinique compte **175 cas confirmés** (+2 confirmés par les laboratoires privés) et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est de 7** (+1).

Parmi les 175 cas confirmés :

- Il y a 85 femmes et 90 hommes
- 41 sont âgés de 15 à 44 ans
- 73 ont entre 45 et 64 ans
- 45 sont âgés de 65 à 74 ans
- Et 16 ont plus de 75 ans

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel, le 24 avril, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **361**.

77 personnes sont guéries.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> REPRISE DES VISITES DANS LES EHPAD

Aujourd'hui, après 1 mois de confinement et compte tenu de la circulation actuelle du virus, certains EHPAD organisent progressivement les visites des résidents de manière sécurisée.

Afin d'accompagner les professionnels, l'Agence Régionale de Santé a réuni, le 21 avril, un groupe technique médico-social qui a validé un protocole régional d'organisation des visites. Ce protocole a été diffusé à l'ensemble des structures concernées.

Ainsi, il appartient à chaque directeur, en lien avec les équipes soignantes et le médecin, de décider si des visites sont à nouveau organisées dans la structure.

Pour éviter de contaminer les aînés lors des visites, des conditions strictes doivent être respectées parmi lesquelles :

- le respect des gestes barrières
- les mesures de distanciation physique
- les doubles circulations entrées et sorties pour éviter les croisements de visiteurs.

La mise en oeuvre de ces dispositifs demande à chaque structure une organisation spécifique du circuit des visites. Aussi, à ce jour, une majorité d'EHPAD n'organisent pas encore de visites :

- soit parce que les locaux ne sont pas adaptés pour sécuriser les venues,
- soit parce que les familles elles-mêmes ne veulent pas prendre le risque de contaminer leurs aînés,
- soit parce que le dispositif est en cours de mise en oeuvre.